



DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

SÉANCE DU MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers présents : **25**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 septembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 3 septembre s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **6**

Nombre de conseillers absents : **2**

Étaient présents :

OBJET :
Mise à jour des tarifs municipaux du musée

Stéphane RODIER, Maire ;
Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Sérap ALP, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE ;
Claude GOUILLON-CHENOT à Catherine PAPUT ;
Sylvain HERMAN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Christophe MANKA à Martine MUÑOZ ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Isabelle FUREGON ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Isabelle FUREGON

C.M. 09.09.2025
- N°7 -

MISE À JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX DU MUSÉE

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
- **Vu** la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 16/05/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 27/06/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 24/03/2025 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire de mettre à jour le catalogue des tarifs du Musée à compter du 02/02/2026 dans le cadre d'une réduction de l'offre de visite ;

La modification des tarifs d'entrées au musée par personne sont établis comme suit :

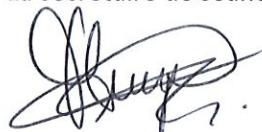
- Entrées adultes : 4,50 euros au lieu de 6,00 euros ;
- Entrées groupes d'adultes (+ 10 personnes) : 3,00 euros au lieu de 4,50 euros ;
- Tarifs spécifiques adultes (carte Cézam, partenariats, tarif fin de journée musée, accès aux collections uniquement) : 3,00 euros au lieu de 4,50 euros ;
- Tarifs réduits : 2,00 euros au lieu de 3,00 euros ;

Pas de modification pour les autres catégories de tarifs billetterie musée ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** la mise à jour de la grille tarifaire du musée de la Coutellerie, applicable à compter du 02/02/2026 telle que présentée ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Isabelle FUREGON

Le Maire,



MAIRIE DE THIERS
POY DE DOME

Stéphane RODIER